



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces
++31 623075674 ++32 477813062
Fax +31847450374
info@fdu-udf.org www.fdu-udf.org
Postbus 3124 2280 GC Rijswijk Netherlands

Zevenhuizen, 01 septembre 2008

Monsieur le Directeur de la RTBF
Bd Auguste Reyers, 52
1044 Bruxelles

Objet : Magazine, « Questions à la une »

Monsieur le directeur,

Les Forces démocratiques Unifiées (FDU/UDF) viennent d'apprendre par média interposés que la RTBF s'apprêterait à diffuser le 3 septembre une émission intitulée « Les génocidaires rwandais sont-ils parmi nous ? », dans le cadre du magazine « Question à la une ».

Dans un contexte de relations difficiles au sein de la communauté rwandaise tel que décrit dans notre lettre du 10 mai 2008, une telle initiative de la part de la RTBF ne vise qu'à brouiller les pistes et à ajouter de l'huile sur le feu. En effet, l'intitulé du titre ne laisse l'ombre d'aucun doute sur le contenu de cette émission, dont la journaliste confesse avoir mené des enquêtes notamment à Kigali.

Les FDU constatent que ce n'est pas la première fois que la RTBF organise des émissions sur l'épineux drame rwandais. Jamais la RTBF n'a tenté d'organiser un débat contradictoire pour essayer de démêler les faits de la propagande et ainsi offrir aux spectateurs et auditeurs une information sans parti pris. Les quelques extraits diffusés en disent long sur la couleur de l'émission et ses sources d'information. Les FDU sont disposées à participer à tout effort visant à faire toute la lumière sur le génocide rwandais, sans faux fuyants ni propagande.

Les FDU sont au courant d'un dossier ouvert auprès du parquet dans le cadre des présumés génocidaires rwandais qui se trouveraient sur le sol ; belge. La RTBF devrait en toute objectivité laisser la justice faire son travail, au lieu d'anticiper sur ses conclusions, et de parler, sans aucune réserve et de manière si sensationnelle, de « génocidaires » et de soumettre toute une communauté à un lynchage médiatique.

Victoire Ingabire UMUHOZA
Présidente

CC. Monsieur le Président du Conseil d'administration
Monsieur le président du Conseil Supérieur de l'Audio visuel